



Bilan d'émissions de GES

SOCIETE NICOLLIN SAS

Application du décret du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre. Format de restitution conforme à l'Annexe 3 de la Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de Gaz à Effet de Serre (version 2, mise en ligne le 27 avril 2012, Cf. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bilans-des-emissions-de-gaz-a.html>).

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : NICOLLIN SAS

Code NAF : 3811Z

Raison sociale : 775 644 149

Description sommaire des activités :

La SOCIETE NICOLLIN SAS fait partie du Groupe NICOLLIN (NICOLLIN HOLDING – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance).

Les activités sont principalement tournées vers la gestion des déchets (collecte et tri) et le nettoyage urbain.

Numéro de SIRET associés :

CENTRES D'EXPLOITATION	ACTIVITES	ADRESSES	NUMEROS SIRET
BAGNOLS SUR CEZE	Collecte	177, avenue de la Roquette - 13 lotissement de Berret - 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE	775 644 149 00426
BERRE L'ETANG	Collecte	RD 54 - Lieudit "La Croix Rouge Ouest" 13130 BERRE L'ETANG	775 644 149 00442
CASTELNAU-LE-LEZ	Administratif	Avenue des Compagnons - ZA La Garrigue III - 34170 CASTELNAU-LE LEZ	775 644 149 00434
CHAMPIGNY	Collecte	14/16, rue Benoit Frachon - 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE	775 644 149 00228
CORCELLES FERRIERES	Collecte/ Nettoiemnt/ DAE/ Tri/ Post exploitation	Chemin du bois des Dames - BP 47 - 25410 CORCELLES FERRIERES	775 644 149 00160
LA MOLE	Collecte	Quartier "Le Maravéou" 83310 LA MOLE	775 644 149 00137
LE PONTET	Collecte	26 avenue Théophile Delorme 84130 Le PONTET	775 644 149 00376
LENS-LIEVIN	Collecte	ZAL du carreau de la Fosse 7 62210 AVION	775 644 149 00251
MAS D'ANGLAS	Administratif	Le Mas d'Anglas 30740 LE CAILAR	775 644 149 00467
MONTPELLIER DG	Administratif	4895, rue de la Jeune Parque 34070 MONTPELLIER	775 644 149 00509
NANCY	Collecte	267, rue du Franclos - ZA du Franclos 54710 LUDRES	775 644 149 00517
NICE	Collecte	Boulevard Jean Luciano 06200 NICE	775 644 149 00558
OLERON	Collecte	Le Bois d'Angas Ouest 17310 SAINT PIERRE D'OLERON	775 644 149 00053
ROCHEFORT	Collecte / Déchèterie	6, route de Surgère - Bâtiment relais - 17430 TONNAY-CHARENTE	775 644 149 00285
ROMBAS	Collecte	Parc d'activité Champelle 57255 SAINTE MARIE AUX CHENES	775 644 149 00541
SAINT ROMAIN EN GAL	Stockage	Côte de Melay - Lieudit "Le Melay" 69560 SAINT ROMAIN EN GAL	775 644 149 00293
SAINT-FONS Exploitation	Collecte/ DAE/ Tri	12/14, rue Charles Martin 69192 SAINT-FONS	775 644 149 00244
SAINT-FONS	Siège social & Siège administratif	37/39, rue Carnot BP 106 69192 SAINT-FONS	775 644 149 00236
VALENCE	Collecte/ DAE	182, rue Marc Seguin 07500 GUILHERAND GRANGES	775 644 149 00277
VIGNEUX SUR SEINE	Collecte	4, rue de l'ancienne sablière 91270 VIGNEUX SUR SEINE	775 644 149 00400

Nombre de salariés total (selon article 1111-2 du Code du Travail *): 1000 à 1999 salariés

Mode de consolidation : Contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels : Les différents sites précédemment cités sont pris en compte dans notre périmètre organisationnel, selon le mode consolidation ci avant. Il n'y a pas de doubles comptes entre les sites.

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) :

On liste ci-après les sources d'émissions pour chacun des postes 1 à 7 relatifs aux périmètres (ou catégories) 1 et 2, ainsi que les modes de calculs des quantités associés (données d'activités utilisées pour les calculs présentés en parties 3 et 4

Catégorie 1 (Emissions directes) :

Poste 1 Emissions directes des sources fixes de combustion :

Les émissions pour ce poste s'élèvent à 620.476 tCO₂e.

Poste 2 Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique :

Les émissions pour ce poste s'élèvent à 12644.711 tCO₂e.

Poste 3 Emissions directes des procédés hors énergie :

Les émissions pour ce poste s'élèvent à 0.387 tCO₂e.

Poste 4 Emissions directes fugitives :

Les émissions pour ce poste s'élèvent à 97.981 tCO₂e.

Poste 5 Emissions issues de la biomasse :

Les émissions pour ce poste s'élèvent à 10765.386 tCO₂e.

Catégorie 2 (Emissions indirectes associés à l'énergie) :

Poste 6 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité :

Les émissions pour ce poste s'élèvent à 232.184 tCO₂e.

Poste 7 Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur :

Pas d'émissions pour ce poste.

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

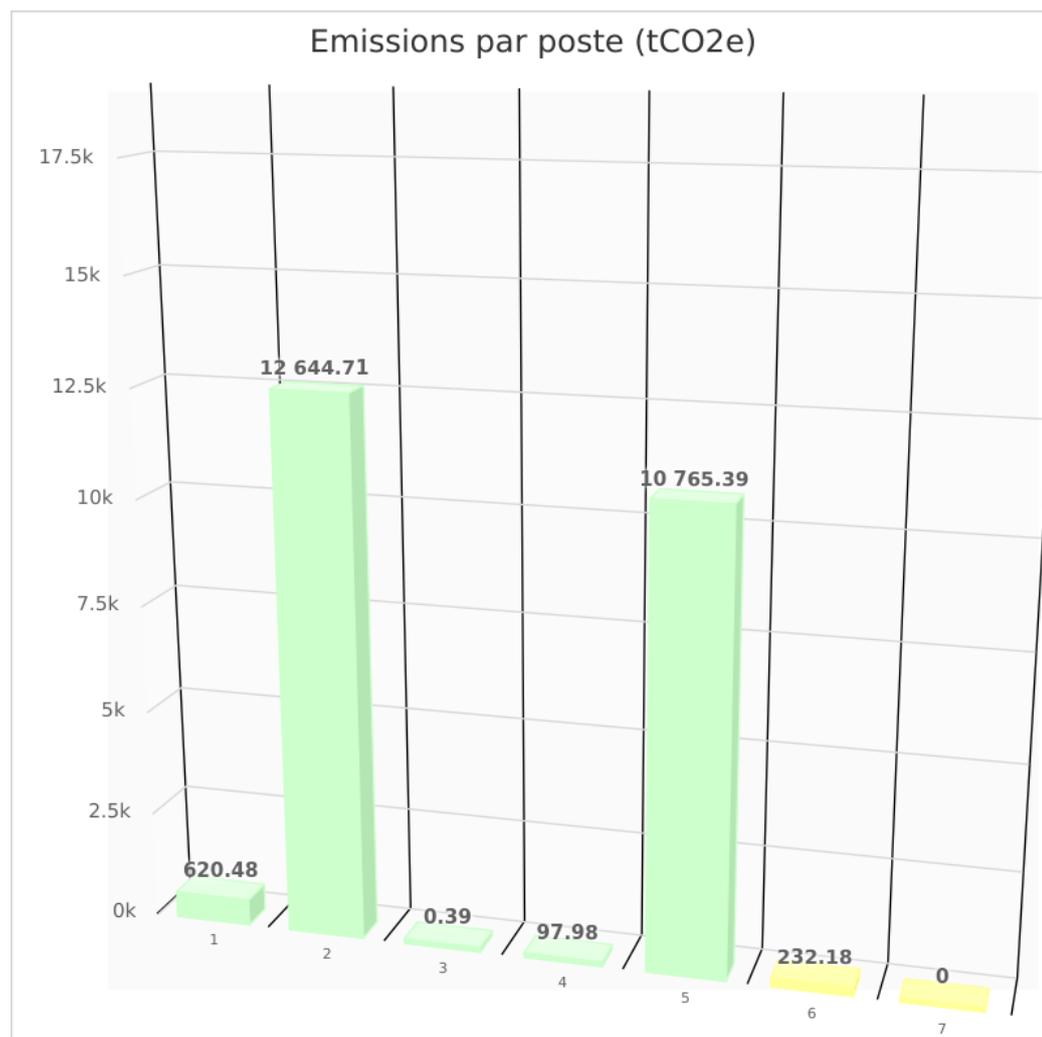
Année de reporting : 2018

Année de référence : 2011

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel) :

Nous choisissons l'année de reporting (année relative aux données collectées) comme année de référence car depuis le dernier bilan GES (année de référence 2011, année de reporting 2018), des agences ont été fermées et d'autres ont été créées.

Résultat graphique du calcul des émissions de GES selon le décret du 11 juillet 2011 :



Poste 1: Emissions directes des sources fixes de combustion

Poste 2: Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique

Poste 3: Emissions directes des procédés hors énergie

Poste 4: Emissions directes fugitives

Poste 5: Emissions issues de la biomasse

Poste 6: Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité

Poste 7: Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2

Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autres gaz (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2b (Tonnes)
Emissions directes	1	616.713	0.494	3.269	0	620.476	0
	2	12492.641	0.214	0.386	0	12644.711	0.386
	3	0	0	0	0	0.387	0
	4	0	0	0	0	97.981	0
	5	0	0	0	0	10765.386	0
	Sous total	13109.354	0.708	3.655	0	24128.941	0.386

Pour calculer les émissions de chaque poste, pour tous les gaz à effet de serre, la formule utilisée ci-dessus est toujours la suivante : $DA \times FE$. Avec DA = Données d'Activités (quantité liée à chaque source d'émission listée au § 1 pour le poste considéré) et FE = Facteurs d'Emission de la Base Carbone® (selon les données disponibles).

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2

Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autres gaz (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2b (Tonnes)
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	0	0	0	0	232.184	0
	7	0	0	0	0	0	0
	Sous total	0	0	0	0	232.184	0

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2, si la personne morale a choisi de les évaluer

Ces émissions, optionnelles n'ont pas été quantifiées.

6. De façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau présenté ci-après, et les méthodes utilisées

Nous n'avons pas d'émissions évitées quantifiables dans nos activités : pas de valorisation matière / énergétique de déchets sur site, ni cogénération, ni production d'énergies renouvelables.

7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Par application des incertitudes issues de la Base Carbone® ADEME concernant les seuls facteurs d'émissions, on obtient une incertitude minimale de 9,76 %.

Où l'on voit que l'incertitude globale est liée d'une part aux incertitudes sur les facteurs d'émission de la Base Carbone (incertitudes inévitables lors de toute construction de facteur d'émission) et d'autre part aux hypothèses prises sur certains sites pour les consommations en gaz naturel et carburants.

Possibilités de réduire à l'avenir les incertitudes des données d'entrées :

- Prévoir le relevé systématique des consommations gaz naturel et électricité par rapport

aux factures fournisseurs,

- Prévoir le suivi annuel des niveaux de carburants et combustibles dans les cuves,
- Prévoir une estimation des quantités restantes en gaz bouteilles en fin d'année.

8.Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Tous les postes obligatoires et les sources d'émissions correspondantes nous concernant ont été pris en compte.

9.Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après:

* Liste des facteurs d'émissions (FE) utilisés différents de la Base Carbone® :

Modifications de Facteurs d'Emissions (FE)	
Facteur d'Emissions modifiés	Source documentaire ou mode de calcul
--	--

Pas de modifications : les FE utilisés sont ceux de la Base Carbone® en vigueur au moment de l'établissement du présent bilan (2015).

* Liste des PRG modifiés et explications :

Modifications de Pouvoir de Réchauffement Global (PRG)	
PRG modifiés	Explications
--	--

Pas de modifications : les PRG utilisés, inclus dans la Base Carbone®, sont ceux du 4e et dernier rapport du GIEC (rapport de 2007) en vigueur au moment de l'établissement du présent document.

10.A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence

Nous choisissons l'année de reporting (année relative aux données collectées) comme année de référence car depuis le dernier bilan GES (année de référence 2011, année de reporting 2018), des agences ont été fermées et d'autres ont été créées.

11. Le plan d'actions (synthèse des actions envisagées)

Plan d'actions prévisionnel 2018 / 2022 : NICOLLIN SAS

N° de poste	Actions	Délais	Commentaires	Gain estimé en émissions de GES (t CO2e / an)
Actions prévisionnelles				
Poste 1 Emissions directes des sources fixes de combustion	1.1 Amélioration des performances thermiques des bâtiments - Réalisation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) par site	Selon programmation interne	<i>Actions découlant des recommandations DPE. Concerne essentiellement les sites possédant des surfaces chauffées importantes (sites administratif). Les centres d'exploitation possèdent en général de faibles surfaces chauffées.</i>	A chiffrer (selon résultats DPE)
	1.2 Amélioration des performances des chaudières - Réalisation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) par site	Selon programmation interne	<i>Actions découlant des recommandations DPE. Concerne seulement 8 sites</i>	A chiffrer (selon résultats DPE)
	1.3 Gains possibles sur les températures de consignes (réglage centralisé), en chaud et froid	Selon programmation interne	<i>Concerne essentiellement les locaux administratifs et du personnel Ordre de grandeur : 1°C de chauffage en moins = 7 % d'économies</i>	Difficilement quantifiable à ce stade
Poste 2 Emissions directes des sources mobiles	2.1 Stage d'éco-conduite	Action engagée régulièrement	Jusqu'à 10% de réduction de la consommation pour les conducteurs des véhicules lourds. Calcul base formation concerne annuellement 10 % de réduction des consommations	1 495,20
	2.2 Amélioration des performances des véhicules	Selon appel d'offre	Directement lié à l'âge des véhicules. Le type de véhicules ainsi que leurs âges maxi sont généralement fixés par les appels d'offres.	Difficilement quantifiable
	2.3 Optimisation des tournées de collecte	Selon appel d'offre	Les tournées de collecte sont en général fixées par les collectivités	Difficilement quantifiable
Poste 3 Emissions directes des procédés hors énergie	3.1 Sensibilisation à l'utilisation des gaz de soudure et de découpe	Selon programmation interne	Poste de consommation marginal	Difficilement quantifiable
Poste 4 Emissions directes fugitives	4.1 Maintenance des climatiseurs	En continu	Remplacement systématique des climatiseurs en cas de panne (installations de faible puissance)	Difficilement quantifiable
Poste 5 Emissions directes liées à la biomasse	Non concerné			

Actions opérationnelles ou prévisionnelles génériques relatifs aux consommations d'électricité				
Poste 6 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	6.1 Réduction des consommations électriques par la sensibilisation du personnel (éteindre la lumière en sortant d'une pièce si on la quitte plus de 10 minutes, son ordinateur en quittant son bureau, idem chauffage/clim...).	En continu	Bonnes pratiques à diffuser via actions de communication interne vis-à-vis de la démarche Développement Durable.	Difficilement quantifiable
	6.2 Remplacement progressif des ampoules classiques au profit d'ampoules basse consommation dans tous les bâtiments	En continu (lors des renouvellements)	Les ampoules basses consommation peuvent consommer jusqu'à 70% en moins que les ampoules classiques.	Difficilement quantifiable
Poste 7 Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Non concerné			
TOTAL (quantifié)				1 495,20
CONCLUSION				
Beaucoup d'actions et de projets sont encore difficilement quantifiables en termes de gains énergétiques et de GES. Toutefois, les engagements pris (agencement des tournées de collecte, performances des véhicules, rationalisation de l'organisation, sensibilisation interne...) doivent mener la société vers l'objectif national de 3 % de réduction des GES par an, soit pour 3 192 t CO _{2e} sur 3 ans (pour une même capacité de service). Projet de création d'un indicateur significatif permettant de comparer le bilan GES effectué aux précédents (exemple : tonnages collectés, km parcourus ...).				

12. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

Site internet :

[http:// www.groupenicollin.com](http://www.groupenicollin.com)

Coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES :

- Responsable du suivi : M. Philippe BAL
- Fonction : Directeur de la Recherche et du Développement du Groupe NICOLLIN
- Adresse : 4895 Rue de la Jeune Parque - 34070 MONTPELLIER
- Tel : 04 11 93 16 40
- Mail : ph.bal@wanadoo.fr